



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 8, Octobre 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/236/](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/236/)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. **Les enjeux sociaux et économiques de l'émigration des populations mexicaines aux États-Unis (1994-2024)**
Alexandre MOUSSAVOU..... 1-20

Études germaniques

2. **La question des rencontres interculturelles dans la littérature afro-allemande dans *Die Dinge, die ich denke während ich höflich lächle...* (2011) de Sharon Dodua Otoo et *Deutsch sein und Schwarz dazu* (2016) de Theodor Michael Wonja**
Eckra Lath TOPPE & Kobenan Kouman Benoit KOFFI..... 21-32

Anglais

3. **Textbook Evaluation in Côte d'Ivoire: The Case of *English For All 3è Students' Book***
Siélé SORO 33-47
4. **Questioning Interdisciplinarity between Anglophone Literature and Psychology at Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)**
Wôkoudo Marcel MASSIMBO & Alexis Beli NEBIE 48-63
5. **L'analyse des besoins dans la Formulation des Objectifs d'un Cours d'Anglais de Spécialité : une étude cas**
KOUASSI Kouassi Théodore 64-79
6. **Social Depravation: Case of Prostitution in Amma Darko's *The Housemaid***
N'Dri Denis N'GORAN, Bi Youan Mathurin TRA & Evrard AMOI..... 80-88
7. **A Call for a New Order: The Rise of a New Breed of Women the Quest for Power in Mawugbe's *In the Chest of a Woman***
Ayélé Fafavi d'ALMEIDA 89-102

Lettres Modernes

8. **L'étude de la pratique de l'excision dans la littérature guinéenne et son impact éducatif**
Abdoul Karim CAMARA..... 103-113
9. **Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur : le kabiyè, le moba et le gulmancema**
Assolissim HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
10. **L'évocation dans la poésie d'Akagah Djonginyo : Les cas de « Repères I » et « Repères II »**
Catherine NSE NZE épouse MBENG..... 126-139
11. **Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants du niveau B1, B2 et C1, C2 au département de français à la faculté de pédagogie de Waddan**
Balla BERETE..... 140-149

- 12. Enjeu et défi de l'apprentissage de la littérature française dans les universités tchadiennes**
Sylvain REOUTAREMS..... 150-162
- 13. La violence poétique chez Lautréamont dans *Les Chants de Maldoror***
Lassana NASSOKO..... 163-171

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 14. Le retard de langage chez l'enfant : le rôle des écrans de smartphones et de la télévision**
Yannick Lionel Mahougbé MONGBO 172-182
- 15. Morphosyntaxe des adpositions du marka**
DAO Nébremy..... 183-203
- 16. Hibernation des référentiels de VAE des alphabétiseurs : vers l'abandon d'un catalyseur de promotion des langues maternelles tchadiennes ?**
Dionnodji TCHAÏNÉ..... 204-220

Arts et Action Culturelle

- 17. Les représentations sociales de l'insécurité dans les Écoles du district d'Abidjan**
Ignace Yéby NCHO..... 221-234
- 18. Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**
Hermann Guy Roméo ABE 235-245

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 19. L'archéologie de la vallée à l'ère des SIG : Résultats des premières reconnaissances aériennes du site Belli Thiowi 1 (Sénégal, Afrique de l'ouest)**
Amadou THIAM, Ibrahima Oumar SY, Fodé DIAKHO, Djiby TINE, Mbemba Fabou DOUMBOUYA, Harona SOGUE & Cheikh DIEYE..... 246-263
- 20. Connivences entre archéologie et patrimoine culturel immatériel en Afrique : quelques réalités du terrain en contexte burkinabè**
Noaga BIRBA..... 264-281

Histoire

- 21. Histoire quantitative de l'appui budgétaire de l'UE au Burkina Faso (2000-2020)**
Inoussa DIANDA, Boukaré OUEDRAOGO & Guetawendé Nathanael YAMEOGO 282-299
- 22. Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) dans le secteur immobilier à l'époque coloniale (1955-1960)**
Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN & Konan Samuel N'GUESSAN..... 300-311

23. Les mercenaires dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (2002-2011) Nahoua Karim SILUE.....	312-330
24. Le foncier urbain au Burkina Faso : une arnaque du peuple contre le peuple Inoussa YELBI.....	331-347
25. Peuplement Agni alongoua et Denkyira dans le Bas-Bandama : des origines au XIX^e siècle Kouadjané Basile BRIMIAN	348-364
26. La vie sociopolitique de Kadioha en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : des origines à 1898 OUATTARA Yacouba.....	365-377
27. Le mariage atonvle en pays baoule (Centre de la Côte d'Ivoire) de l'exode à nos jours KOUAME Amani & KOFFI Ignace	378-386
28. Stratégies et caractéristiques du mariage chez les Degha, des origines au XX^e siècle Kouakou Kra ATTA.....	387-396
29. La III^e république du Togo : de la présidentialisation à l'ouverture démocratique (1980-1991) Yao Edem ASSEGBE.....	397-414
30. Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896) YEO Nonhondon, M'BRAH Kouakou Désiré & OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf.....	415-427
Géographie	
31. Le Train Express Régional (TER) dans le système de mobilité dakarais : quelle intégration ? Malick NDIAYE & Antoine CRILLON.....	428-441
32. Pression humaine et changement climatique, véritable tandem pour la dynamique des terres : le cas du bassin versant de Yao dans le département de Fitri au Tchad Model DJEMON & Abiezer Kadmiel DJANGRANG.....	442-459
33. Dégradation par l'érosion hydrique des quartiers Maman Mboulé et Ngamakosso (arrondissements 6 Talangäi), Jacques Opangault et Mont Boukiero (arrondissement) 9 Djiri au nord de Brazzaville (Congo) René NGATSE & Léonard SITOU.....	460-476
34. La société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (sgepp), un maillon défaillant de la chaîne logistique des produits raffinés blancs ? Epiphane MOUVONDO.....	477-495

- 35. La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako, au Mali**
Diakaridia SIDIBE 496-511
- 36. Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville**
Robert NGOMEKA 512-526
- 37. Dynamique socioéconomique des périphéries de la ville de Lomé : le cas d'Agœ-Nyive**
Eyanah ATCHOLE..... 527-540

Philosophie

- 38. La philosophie négro-africaine et renaissance de l'Afrique selon Cheik Anta Diop : rupture ou continuité ?**
OLAME HOUMINA Patrice..... 541-554
- 39. La COP 28 : et quand un "pyromane" dirigeait les pompiers...**
Dimngar ALNDINGANGAR & Salomon KELGUE 555-574
- 40. Action et ontologie chez Hans Jonas : le faire, l'être et le devenir**
Ousmane NGOM & Guène FAYE 575-589

Anthropologie et sociologie

- 41. Facteurs explicatifs de la persistance de la féminisation du VIH et le sida**
Aboubacar DABILOUGOU, Blahima KONATE & Roger ZERBO..... 590-606
- 42. Rites agraires et gestion des risques agricoles : Les pratiques en milieu rural au sud-Bénin**
Comlan Julien HADONOU & Salihou Henri SOHOUGAN..... 607-625
- 43. Auto-hébergement des élèves du post-primaire et du secondaire dans la commune de Koudougou (Burkina Faso)**
Rasmané ZALLÉ, Aboubakar Sidiki SEGDA & Ibrahima TRAORÉ 626-642
- 44. L'économie de guerre : cas de Frédéric Bitsangou, dans le pool au Congo Brazzaville**
Rock OKIEMBA..... 643-653
- 45. Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**
Koffi KONAN, Mamadou SANOGO, Alexis KOFFI & Kouassi Jean Charles GUESSEND..... 654-675
- 46. Les politiques publiques d'aide à l'emploi des jeunes à la croisée des logiques d'acteurs**
Kamenan A-Michael EHOUMAN..... 676-693
- 47. Régulation de contrôle et désaffection syndicale des conducteurs de motos-taxis à Ngaoundéré**
Catherine NGONO 694-712

48. Contexte de crise sécuritaire et violences faites aux enfants au Burkina Faso Siaka GNESSI.....	713-725
49. Dynamiques et reconstruction sociale d'une qualité différentielle de l'« Attiéké de Grand-Lahou » à Lahou 2 Bissè Blanche Danielle N'guessan ADOH.....	726-743
50. Pouvoirs publics et question de la vente des médicaments dans les formations sanitaires Martin NOMO.....	744-767
51. Socio-histoire des tentatives de réformes de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon : entre attentisme des acteurs et déficit de volonté politique Georges MOUSSAVOU.....	768-787
52. Stratégie de gestion du personnel de l'entreprise MMCI en période de crise postélectorale de 2010-2011 à Abidjan (Côte d'Ivoire) Dja Flore KOUASSI-LAGO, Serge N'guessan KOUASSI, Bintou TIOTE & Lacina COULIBLY.....	788-798
Psychologie	
53. Processus psychodynamiques de l'addiction aux drogues chez les élèves du post-primaire au Burkina Faso Koudregma Clément RAMDE & Aboubacar BARRY.....	799-814
54. Influence de la charge de travail sur l'engagement du personnel du centre régional des œuvres universitaires de l'université Abdou Moumouni de Niamey Abdourahamane BASSIROU.....	815-829
55. Représentation de la maladie, vécu et estime de soi des personnes atteintes d'albinisme au Togo Kossi Blewussi KOUNOU, Giovanni Louis Kokou de SOUZA & Koussaké KOMABTE.....	830-842
56. Apport de la psychologie cognitive dans la Co-construction des savoirs pour un enseignement-apprentissage efficace Micheline KIENOU & Paul Marie BAYAMA.....	843-854
Science de l'éducation	
57. Qualité du système éducatif et transition de l'école-collège à l'IDEN du 1er Arrondissement de N'Djamena / Tchad Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU & Abraham DAGUE.....	855-877
58. Postures technopédagogiques d'enseignants du secondaire ivoirien face au numérique Mohamed Tidiane OUATTARA & Soungari YÉO.....	878-896
59. Pratiques de médiation en milieu scolaire : des conflits aux accords de paix Bréhima Salah TRAORE, Moctar SIDIBE & Cheick Oumar TRAORE.....	897-910



Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896)

YEO Nonhondon

Etudiant en Master à l'Université Alassane Ouattara

Email : kidousoro349@gmail.com

M'BRAH Kouakou Désiré

Maître de conférences en Histoire

Enseignant Chercheur à l'Université Alassane Ouattara

Email : desirembrah@uao.edu.ci

&

OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf

Assistant en Histoire

Enseignant Chercheur à l'Université Alassane Ouattara

Email : ouattarafonni1989@gmail.com

Résumé

Les Sénoufo Koufolo de Dikodougou abandonnent la région de Kong suite au coup d'Etat de Sékou Watara. Avec à leur tête Tébolo Silué, ils prennent la direction du nord de la Côte d'Ivoire et parviennent dans la localité de Kadioha où ils marquent une escale avant de poursuivre la migration. Ils découvrent un espace inhabité qu'ils décident d'occuper en fondant le village de Kaplé. Après leur installation, les Sénoufo Koufolo mettent en place une organisation politique basée sur la chefferie traditionnelle, une organisation économique dont l'activité principale est l'agriculture, et une organisation socio-culturelle focalisée sur l'initiation au Poro. Plus tard, le territoire est confronté aux ambitions des conquérants soudanais, ce qui provoque des perturbations dans la société koufolo. L'objectif de cette étude est de contribuer à la compréhension de l'histoire du peuplement de la localité de Dikodougou, située dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les sources orales ont joué un rôle essentiel dans la retranscription de l'histoire des Sénoufo Koufolo de Dikodougou. Les villages de Dikodougou, Tapré, Séhémé, Pindokaha et Karakpo ont été les endroits où les informations ont été collectées. La recherche documentaire a permis de critiquer et de recouper les informations recueillies. La triangulation des données conduit à la présentation des résultats en trois points distincts, à savoir, des origines à l'installation des Sénoufo Koufolo à Dikodougou, la mise en place de l'organisation, et l'intrusion des conquérants soudanais à Dikodougou.

Mots clés : Sénoufo Koufolo, Dikodougou, peuplement, migration, conquérants.

The settlement of the Sénoufo country: example of Dikodougou, the city of the Koufolo in the north of Ivory Coast (1710-1896)

Abstract

The Senoufo Koufolo of Dikodougou abandoned the region of Kong following the coup d'état of Sékou Watara. Headed by Tébolo Silué, they took the northern direction of the Ivory Coast and reached the locality of Kadioha where they made a stop before continuing their migration. They discover an uninhabited area that they decide to occupy by founding the village of Kaplé. After their installation, the Senoufo Koufolo set up a political organization based on traditional chieftainship, an economic organization whose main activity is agriculture, and



a socio-cultural organization focused on initiation to Poro. Later, the territory was confronted with the ambitions of the Sudanese conquerors, which caused disturbances in the Koufolo society. The objective of this study is to contribute to the understanding of the history of settlement in the locality of Dikodougou, located in the north of Côte d'Ivoire. Oral sources have played an essential role in the transcription of the history of the Senoufo Koufolo of Dikodougou. The villages of Dikodougou, Tapré, Séhémé, Pindokaha and Karakpo were the places where information was collected. Documentary research allowed to criticize and cross-check the information collected. The triangulation of data leads to the presentation of results in three distinct points, namely, from the origins to the installation of the Senoufo Koufolo in Dikodougou, the establishment of the organization, and the intrusion of Sudanese conquerors in Dikodougou.

Keywords : Senoufo Koufolo, Dikodougou, settlement, migration, conquerors.

Introduction

Appartenant à l'aire culturelle voltaïque, les Koufolo constituent un sous-groupe sénoufo de la Côte d'Ivoire. Partis de Kong au début du XVIII^e siècle, ils s'installent dans l'actuelle région du Poro, précisément dans le département de Dikodougou situé dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les frontières administratives du département de Dikodougou sont au nord le département de Korhogo, à l'ouest la sous-préfecture de Sirasso, au sud le département de Mankono, et au sud-est le département de Niakaramandougou.

La question fondamentale de cette étude est de savoir comment le sous-groupe sénoufo koufolo s'est-il implanté dans la localité de Dikodougou ? L'objectif de cette étude est d'analyser le processus migratoire et d'installation des Koufolo dans la localité de Dikodougou entre 1710 et 1896. Ces bornes chronologiques correspondent successivement à leur départ du royaume du Kong et à l'incursion du conquérant Samori Touré dans le pays koufolo.

Comme méthodologie, les différents témoignages recueillis ont été analysés avant leur confrontation avec d'une part les témoignages des localités et peuples voisins, et d'autre part avec la documentation écrite disponible. La recherche documentaire a porté sur les travaux de recherche existants sur les royaumes de Kong et du Kéné Dougou, et sur les localités sénoufo voisines. Les travaux de l'historien Yves Person sur Samori Touré ont été d'une grande utilité dans l'élaboration de cette étude. Cette méthodologie nous a permis d'appréhender les origines, la migration et l'occupation du nouvel espace des Koufolo.

Le plan qui résulte de ces résultats, se décline en trois parties essentielles. La première partie aborde les origines et la migration du sous-groupe sénoufo koufolo, la seconde partie présente le processus d'installation des Koufolo sur leur nouvel espace. Quant à la troisième partie, elle évoque la présence du conquérant soudanais Samory Touré chez les Koufolo de Dikodougou.



1. Les Sénoufo de Dikodougou des origines à l'adoption du nom Koufolo (1713-1717)

Le foyer culturel des Sénoufo est compris entre le Mali et le Burkina-Faso actuels. Leurs ancêtres, constitués de Falafala, de Myoro et de Gbin, se sont installés dans la région de Kong, probablement vers la fin du néolithique. Cette installation a débuté avec les Falafala (proto-sénoufo) et s'est poursuivie vers le premier millénaire de notre ère avec les Nabé (proto-koulango). C'est un peuplement qu'il faudrait qualifier de proto-sénoufo, et qui a certainement contribué à la création des langues sénoufo actuelles du nord et du nord-est de la Côte d'Ivoire (K. M'Brah, 2014 : 25). Peuples cultivateurs, ils ont été attirés par la richesse de la flore et du sol de cette région qui bénéficie d'une végétation essentiellement constituée de savanes arbustives et des sols propices à la culture des céréales comme le mil, le fonio, le riz, le sorgho et les tubercules. La région est arrosée par les affluents de la rive droite de la Comoé (F. Ouattara et F. Silué, 2020 : 61). Selon Tiona Ouattara, les futurs Koufolo habitaient dans les environs du mont Niangbo au sud de Kong, sur les rives occidentales du haut N'Zi. Les populations sénoufo étaient dirigés par des chefs guerriers tels que Kolo Yéo, Tradia Soro, Kpo Tuo, Gnèkèrè Silué, Layèhè Soro, Fanga Silué et Felguessi Silué (T. Ouattara, 1991 : 336).

Les Sénoufo abandonnent la région de Kong suite au coup d'Etat de Sékou Ouattara qui a conduit à l'éviction de Lassiri Gbambèlè, roi animiste des autochtones sénoufo en 1710. L'avènement de Sékou Ouattara au pouvoir entraîne une situation d'insécurité pour l'ensemble des populations animistes dont les Sénoufo¹. Cette situation d'insécurité et le désir de conservation de leur identité culturelle poussent les Sénoufo à quitter Kong pour d'autres horizons plus paisibles. Les Sénoufo Koufolo constituent l'un des derniers groupes sénoufo à partir de Kong. Pour abandonner Kong, le grand groupe des Sénoufo Takpin auquel appartiennent les Sénoufo Koufolo, se scinda en trois, comme le souligne Tiona Ouattara (1991 : 391-392) à travers les lignes qui suivent :

Les colonnes militaires que les gens de Kong appelaient Takpin ou Takpèlè à cause de leur bravoure militaire entreprirent aussi de s'exiler de la région de Kong. Leur grand nombre les amena à se scinder en trois groupes de migration

¹ Lorsque Sékou Ouattara conquiert le pouvoir, d'importantes réformes sont entreprises avant et après l'édification de Kong en royaume, au détriment des populations attachées à l'animisme. Lassiri fait prisonnier, est décapité ; les bois sacrés sénoufo anéantis ; sur celui de Kong détruit, il construit une mosquée. Aussi, à l'intérieur du territoire de Kong, Sékou Ouattara imposa comme langue nationale celle du vainqueur, c'est-à-dire le Dyula, la langue des hommes d'affaires. Sékou imposa aussi son *dyamu* Ouattara aux populations autochtones qui vivaient à l'intérieur du Kpon-Gènè (Kodjo, 1986 : 394-395). Ces premières mesures de Sékou Ouattara présentaient déjà la ligne directrice du fonctionnement du futur royaume qui devait fonctionner selon les principes de la religion musulmane. Sékou restaure également le culte musulman sur l'ensemble du royaume. En défenseur de l'islam, il ordonne la destruction des cases à idoles construites par Lassiri et interdit la vénération des idoles. Cette dernière mesure eut de graves conséquences car elle signifiait la perte de l'identité culturelle des peuples autochtones, dont les Sénoufo attachés à leurs us et coutumes. M'Brah Kouakou Désiré, 2014, « Nouvelle approche historique sur le départ des guerriers sénoufo de Kong- Côte d'Ivoire » in *SIFOE*, Revue électronique d'Histoire, n°2, Décembre 2014, p.72



: Gnèkèrè Silué, Tradia Soro et Kolo Yéo reçurent la direction de l'un ; Tébolo Silué, le guide des Koufolo prend la direction de l'autre ; Layèhè Soro, Koboh Soro, Kpo Tuo, Gbambala Tuo et Nangun Tuo, les commandants du troisième groupe.

Ainsi, les Sénoufo Koufolo, futurs fondateurs de la localité de Dikodougou, entament une migration sous la conduite de leur chef Tébolo Silué, un chasseur (R. Borremans, 1986 : 213). Ils font partie de la migration des *Tapkin* ou *Takpèlèlè* qui abandonnent la région de Kong. En prenant la direction nord, les migrants koufolo marquent une escale dans la localité de Kadioha avant d'atteindre leur nouveau site, comme l'explique Tiona Ouattara (1991 : 395) en ces termes :

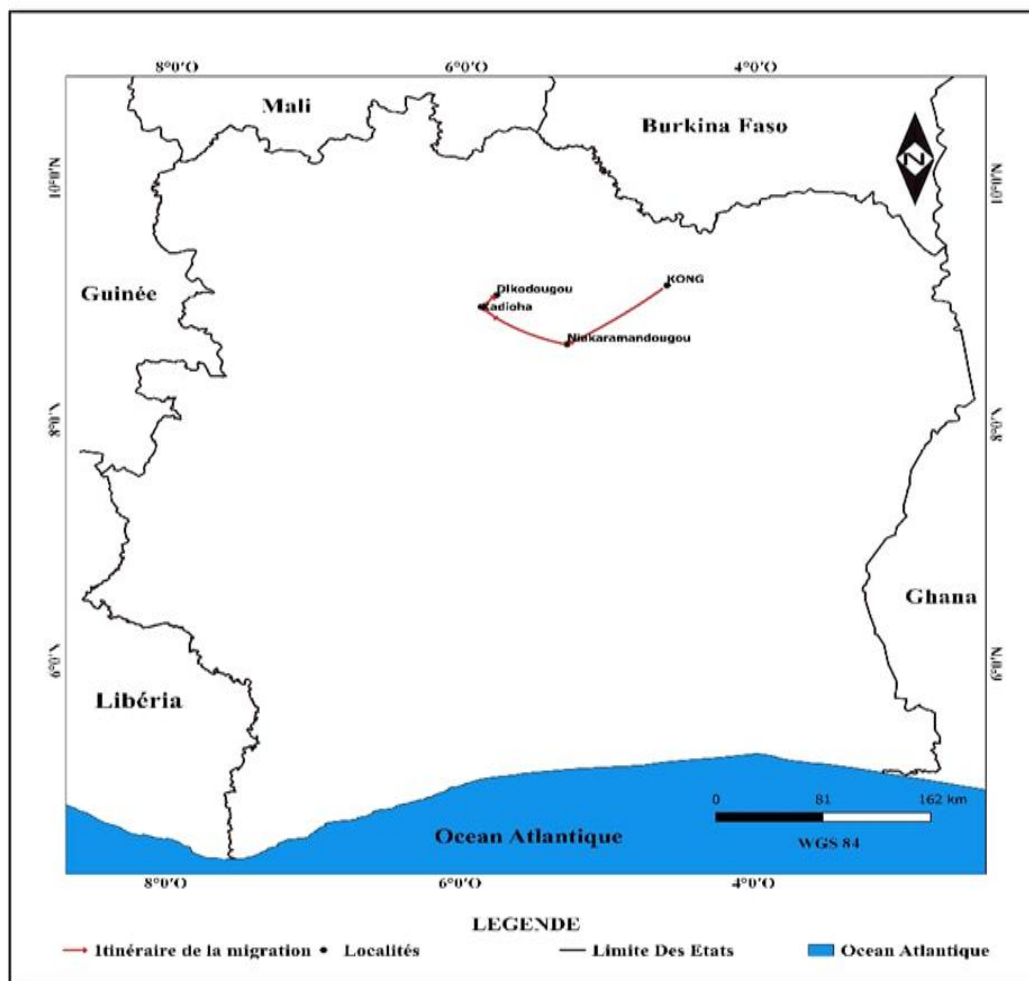
Le second groupe des militaires Tapkin conduit par Tébolo Silué quitta les rochers sacrés du mont Niamgbo, vint à Gnèkèrèkaha qu'il visita et prit la direction de l'ouest. Il traversa le Bandama au quai de Ténindiéri et parcourut la forêt de l'emplacement actuel de Tortya. Il poursuivit son chemin vers l'ouest en longeant la rivière Bu. Au confluent de celle-ci avec le cours d'eau Fumbu, Tébolo Silué lui fit changer de parcours. Il le dirigea vers le nord, en direction de Kaioha.

Partis de la région de Kong vers 1713², les Sénoufo Koufolo atteignent probablement vers 1714 la localité de Kadioha où ils décident de marquer un arrêt, le temps de reprendre des forces. Après cette escale, toujours sous la conduite du chef Tébolo Silué, ils poursuivent leur route à travers la forêt. L'activité cynégétique de leur guide lui permet de trouver les chemins adéquats pour leur déplacement. Nul n'ignore le rôle joué par les chasseurs dans les migrations en Afrique. Leur qualité de pisteurs les a beaucoup aidés dans la détermination des sites d'installation dans un nouvel espace. Les chasseurs jouent effectivement un rôle essentiel dans cette entreprise car à la recherche constante du gibier, ils parcourent de longues distances, découvrant par-là différentes terres (K. M'Brah, F. Ouattara, 2022 : 75). L'inexistence de documents écrits rend difficile la datation précise de leur migration. La tradition orale, unique recours, n'est pas en mesure de donner des précisions sur les étapes de la migration, encore moins sur la chronologie. Cependant, la prise en compte de certains éléments nous conduit à situer entre 1713 et 1717 la migration des Koufolo de la région de Kong à leur site actuel. En effet, l'expérience des migrations humaines a fait admettre que l'homme, de tous les bagages est le plus difficile à déplacer. Sans aucun esprit de retour et sans aucune idée de la destination, la marche du groupe exige du temps. Les difficultés de la marche, le seul moyen de déplacement

² Cette date s'explique par la prise en compte du départ du premier groupe sénoufo dirigé par Nanguin Soro en 1710 et les préparatifs pour suivre le mouvement d'exil, dans la mesure où celui-ci n'a pas été général. Sachant que les Takpin, groupe auquel appartiennent les Koufolo, sont les derniers Sénoufo à abandonner la région de Kong, et que pour fuir définitivement un lieu, il faut une très bonne préparation, les Koufolo ont pris toutes les précautions nécessaires avant d'entamer leur périple.

à cette époque, font des migrations des périodes pénibles pour les populations qui s’y engagent. Le fait que les migrants n’avaient pas à leur trousse des ennemis, laisse à penser qu’ils se sont laissés aller à leur propre rythme. Au vu de tous ces éléments, il est fort plausible que les Koufolo parviennent vers 1717 sur leur nouveau site qu’ils trouvent inhabité et favorable à une installation humaine. La carte ci-dessous indique le processus de la migration des Koufolo depuis la région de Kong jusqu’à leur site actuel.

Carte 1 : Carte de l’itinéraire de la migration du sous-groupe sénoufo Koufolo de Dikodougou



Source : CN'IG 2012, OSM

Conception: YEO N

Réalisation : KOULADIO K M, Novembre 2023

L’arrivée sur le nouvel espace engendre l’adoption du nom qui est le leur aujourd’hui. Selon la tradition orale, le nom *Koufolo* provient de « *Koulofru* ». *Koulo* signifie « pays » et de « *Fru* » qui veut dire « trouer, traverser ». Ainsi, le mot « *Koulofru* » désigne « ceux qui ont traversé des pays »³. Autrement dit, ce nom semble indiquer le souvenir des régions traversées lors de leur migration de Kong à Dikodougou. Certains traditionnistes pensent que c’est Tébolo Silué qui leur a attribué le nom Kufulo en souvenir de sa marche à travers la forêt. Cela paraît

³ Gona Soro, notable, entretien réalisé à Karakpin le 10 octobre 2022 de 15h à 16h

improbable dans la mesure où dans la langue koufolo la forêt est désignée par le mot « *Konié* » et non par « *Koulo* ». L'origine plausible du nom Koufolo est évoquée par Pierre Boutin (1981 : 7). D'après cet auteur, ce sont les populations dyula qui ont baptisé les populations établies entre la rivière Solomougou, Bu et le Bandama, « *kù-flo-rù* », c'est-à-dire « les mangeurs d'ignames ». Cette idée est partagée par Tiona Ouattara (1991 : 14) qui admet également que l'appellation « *Kufruw* » est d'origine mandé. Ce nom est composé de « *Ku* » qui désigne l'igname, et de « *Fruw* » signifiant « mangeurs ». Ainsi, l'appellation « *Koufolo* » a été attribuée au groupe de Tébolo Silué par les Dioula. Ce nom signifie « les mangeurs d'igname ». Cela suppose qu'une fois, les sénoufo Koufolo installés, ils se sont adonnés à la culture des ignames. Cette réalité a attiré l'attention des Dioula qui traversaient la localité de Dikodougou. A travers ce nom, ces populations ont mis l'accent sur la réputation des Sénoufo Koufolo en matière de production et de consommation du tubercule appelé igname avec pour nom scientifique *Dioscorea spp*⁴. Les Dioula ont remarqué que l'igname occupe une place prépondérante dans l'alimentation des habitants de Dikodougou. Ces derniers sont des agriculteurs qui cultivent l'igname pour leur autoconsommation et les échanges avec leurs voisins. Pour que les passants apprécient la primauté de l'igname, il faut attendre plusieurs années de culture et de récolte de ce tubercule dans la nouvelle localité. Ainsi, le baptême des habitants de Dikodougou par les Dioula remonte à quelques années après leur installation sur ce site qu'ils découvrent à l'issue de la migration.

2. L'installation des Koufolo et l'avènement du village de Dikodougou dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1717-1894)

Au bout de la migration s'opère l'établissement sur la terre d'accueil dont les potentialités séduisent les nouveaux arrivants. Le site de Dikodougou offrait de nombreuses potentialités, aussi bien au niveau naturel qu'humain. Au plan naturel, la région est arrosée par le bassin des cours d'eau Solomagou et Bou, des affluents du fleuve Bandama, sur sa rive droite. La présence de ces cours d'eau favorise le développement de l'agriculture, principale activité des Sénoufo Koufolo. Cette agriculture est associée à une économie de ponction qui consiste à se nourrir des

⁴ Les Ignames de la Côte d'Ivoire ont différentes origines. Les unes sont africaines, les autres ont été introduites à des dates diverses, souvent lointaines, d'Extrême-Orient. Les premières groupent des espèces spontanées et des espèces cultivées, celles-ci dérivant souvent de celles-là d'une manière évidente. L'on arrive ainsi avec plus ou moins de facilité à raccorder les races domestiques aux formes de brousse. Comment s'est effectuée cette domestication ? Très certainement par le choix de plantes qui se sont révélées peu ou non toxiques — ce choix a été opéré lors des périodes de disette durant lesquelles les ignames sauvages sont consommées après lavages et cuisson prolongés — et aussi sans doute par la multiplication des formes recherchées par les animaux de brousse. Miège Jacques, 1948, « Le *Dioscorea esculenta* Burkill en Côte d'Ivoire » in *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 28^e année, bulletin n°313-314, Novembre-décembre, p. 509.



nombreuses espèces végétales utiles à l'existence de l'homme. Il s'agit des espèces végétales du karité (*Butyrospermum*), du néré (*Parkia biglobosa*), du baobab (*Adansonia digitata*) offertes gracieusement par la nature. À ces trois principaux arbres, s'ajoutent plusieurs fruits sauvages. Zone de savane⁵, le nouvel espace des Koufolo regorge également de nombreuses espèces animales dont des antilopes, des buffles, des éléphants, des panthères, des biches, des singes, des lièvres et des porcs-épics (N. Yéo, 2023 : 46). Par conséquent, le milieu naturel a été un facteur décisif dans la mise en place des Sénoufo Koufolo, d'abord en tant que cadre capable de supporter leurs activités agricoles, et enfin comme une zone de refuge. Peuple essentiellement rural, vivant d'une économie de substance, le milieu naturel de la zone d'accueil a joué un rôle de premier plan dans le choix du nouveau site d'habitation, c'est ce qui ressort du témoignage de ce traditionniste :

Sur le plan naturel, un autre élément a joué un rôle important dans le choix du site que nous occupons aujourd'hui. Il s'agit de la richesse de celui-ci en ressources animales. Nos ancêtres, en plus de pratiquer l'agriculture et de profiter de la générosité des différentes espèces végétales du site d'accueil, pratiquait la chasse. Celle-ci était possible grâce à la présence de nombreuses espèces animales⁶.

L'établissement sur la terre d'accueil s'est opéré sur une terre vierge d'hommes selon la tradition orale des Sénoufo Koufolo. Ils n'ont trouvé personne sur le site qui allait devenir le leur. Ils sont considérés ainsi comme les premiers occupants du sol de Dikodougou car ils disposent des pouvoirs temporels et religieux sur cette terre. En pays sénoufo, l'identité du chef de terre permet de connaître le premier occupant d'une terre car le principe existe et demeure chez tous les Sénoufo. Celui qui a bravé la nature et pris l'initiative de s'implanter seul ou avec sa famille en un lieu inviolé par une présence humaine, se l'approprie. À la longue, il procède à la délimitation de son domaine foncier à l'aide de données naturelles : cours d'eau, collines, arbres spécifiques (S. Coulibaly, 1985 :111). La première occupation est d'origine unique du droit de propriété sur le sol. C'est le représentant de la première famille qui dispose du sol, il le répartit entre ses membres⁷. La notion de propriété foncière est donc inhérente à la qualité de premier installé : la terre appartient au premier occupant. N'ayant trouvé personne à leur arrivée⁸, les nouveaux arrivants s'activent à construire leur nouveau pays. Ce peuplement passe

⁵ La couverture végétale a joué un rôle important dans l'histoire africaine. De façon générale, ce sont les savanes qui offraient le milieu favorable à l'exploitation agricole du sol.

⁶ Yéo Pehenan, cultivateur, entretien réalisé à Pindokaha le 21 octobre 2022.

⁷ ANCI : D59 – Coutumier de la Côte d'Ivoire, groupe Sénoufo-lobi.

⁸ « Si le chef n'appartient pas à la famille des premiers occupants du sol, il n'a aucun droit sur le sol. Même s'il dispose de la vie et de la mort de ses sujets, il est contraint, chaque fois que la terre est en jeu, de s'incliner devant l'autorité du patriarche de la collectivité issue des premiers occupants de terre ; ce patriarche fût-il le plus pauvre hère et le plus humble des veneurs. » Soro Fatoumata, 1987, *L'évolution des structures politiques tiembara à Korhogo*, Abidjan, université de Cocody, mémoire de maîtrise, pp.24-25.

principalement par l'édification de premiers villages. Après les sacrifices à la terre⁹, Tébolo Silué et ses hommes procèdent à la création du premier village qu'ils baptisèrent *Kaplé* aux environs de 1717. En Sénoufo Koufolo, *Kaplé* veut dire « un petit village ». D'après Kolo Yéo¹⁰, ce premier village a été fondé juste pour s'abriter le temps de faire un examen plus minutieux des lieux. Certainement que le guide des Koufolo pensait créer un site d'accueil avant de poursuivre la migration. Cependant, les richesses agricoles et cynégétiques du site l'ont amené à s'y établir définitivement, laissant le choix à ses frères d'étendre le peuplement kouflo. Tébolo Silué fut le premier chef de village de *Kaplé*. Chaque chef de famille de la migration crée son champ pour nourrir sa famille. Les champs d'igname se multiplient, le village connaît une augmentation de ses habitants du fait des naissances. Le besoin de procéder à la fondation des autres villages se fait donc sentir. Le chef autorise ceux qui en éprouvent le besoin d'occuper autant que faire se peut le nouvel espace et ses environs jusqu'à rencontrer des voisins. C'est ainsi que l'on enregistre progressivement la création de six nouvelles localités. Il s'agit de Séhémé, Tapré, *Kaplé*, Touflin, Pindokaha et Séfon. L'accroissement de la population et l'intensification des champs de culture engendrent également l'avènement des campements de culture¹¹. En l'absence de tout document écrit, il est malaisé de dater, de façon précise, la périodisation précise de la fondation de ces villages.

Dès sa création, le premier village des Sénoufo Koufolo fut *Kaplé*. Mais il se trouve que dans les documents administratifs de la Côte d'Ivoire, cette localité est plus connue sous le vocable de Dikodougou depuis l'indépendance. La tradition recueillie auprès des Koufolo rapporte que la mutation de *Kaplé* à Dikodougou remonte à la colonisation française (1893-1960). Sous l'impulsion des Malinké appelés Dioula, Dikodougou est le nom retenu par l'administration coloniale lors de la transcription phonétique de *Kaplé*. Un Malinké nommé Diko fut désigné par la chefferie koufalo pour servir d'intermédiaire entre elle et les colons dont l'administration

⁹ La terre est une sorte d'être vivant, une matière animée, habitée par un souffle divin que faute de mieux, l'on appelle génie. La terre est une divinité. L'acte de s'installer sur une terre vierge passe par l'acceptation de la déesse mère. Dès lors, un pacte véritable s'établit entre le premier occupant et les esprits de la terre sur laquelle il s'installe. Ce pacte crée au profit des descendants du premier occupant une situation privilégiée par rapport aux autres membres de la collectivité. Le *Tarafolo*, en signant un pacte avec les puissances surnaturelles du lieu, occupe la terre au nom de toute la famille. Dès lors, cette terre devient un bien collectif dont la gérance est confiée au *Tarafolo* qui dispose de droits absolus et exclusifs sur elle. Cf. Sinaly Coulibaly, 1985, *Le régime foncier d'hier à aujourd'hui en pays sénoufo*, Abidjan, Mémoire et documents de l'IGT, n° 62, pp.113-114.

¹⁰ Kolo Yéo, ménagère, entretien réalisé à Pindokaha le 11 octobre 2022.

¹¹ Le campement ou village dépendant dont le nom se termine généralement par le terme *Vogo* est l'opposé du village autonome. Les *vogo* sont pour la plupart créés pour des activités agricoles. Aucune décision importante ne peut être prise sans que le chef du principal village ne soit sollicité. Le *vogo* n'a aucune fonction administrative ni religieuse. Il n'a ni bois sacré, ni panthéon, cimetière. L'intensification des activités agricoles et l'accroissement de la population sont généralement des facteurs de la création des *vogo*.

était basée à Korhogo. Cela se comprend parfaitement car la volonté de surmonter les barrières linguistiques dans la colonie ivoirienne à plusieurs ethnies oblige l'administration coloniale à y créer le métier d'interprète. Très tôt, le dioula est utilisé comme langue vernaculaire dans le nord de la Côte d'Ivoire car tous les interprètes affectés dans cette région comprennent ou apprennent le Malinké (N. Kouadio, 2017 : 50). Bien connu par la communauté malinké, Diko était devenu ainsi la référence pour ses pairs. Sa notoriété l'a poussée à désigner le village de Kaplé par Dikodougou, autrement dit, le village (*dougou*) de Diko. C'est ainsi que par le truchement des Malinké, le nom Dikodougou prit de l'ascension sur le nom originel du village fondé par Tébolo Silué.

Tandis que les Koufolo organisent leur nouvelle localité, ils sont confrontés plus tard à l'hégémonie samorienne.

3. Les Koufolo de Dikodougou à l'épreuve de l'hégémonie samorienne (1895-1896)

À la fin XIXe siècle, la localité de Dikodougou connaît une période tumultueuse avec la présence du conquérant soudanais, Samory Touré, dans le Nord ivoirien. Au début du mois d'Août 1894, le chef de Korhogo, Péléforo Gbon Coulibaly envoya une délégation conduite par Kasuma et les chefs Kasembélé auprès de Samori pour boire le *déguê*, symbole de la soumission des Sénoufo à l'almamy qui venait d'établir ses quartiers dans la région de Boundiali. Quelques jours plus tard, Péléforo Gbon Soro alla lui-même présenter sa soumission à Samory Touré qui exigea la fourniture régulière de vivres. Ainsi, à chaque récolte, des paniers de riz, d'igname, de maïs et de mil sont acheminés vers les garnisons de Samory. Les Sénoufo se sont débarrassés de l'emprise de Ba Bemba, mais ils se retrouvent sous un joug encore plus pesant (S-P. Ekanza, 1987 : 90). La soumission des Sénoufo permettait à l'Almamy de recevoir régulièrement des approvisionnements en hommes, mais aussi et surtout en céréales. La fourniture en vivres et en hommes fut une condition indiscutable pour l'acceptation de la soumission des paysans sénoufo par Samory. Effectivement pour la formation de son nouvel empire, celui-ci avait besoin du ravitaillement régulier de son armée en vivres, et du recrutement de guerriers sénoufo en raison de leur connaissance du terrain. Ces exigences de l'Almamy plongent les populations du pays sénoufo dans une pénible domination sans précédent. Le joug samorien allait se révéler plus pesant que la présence des rois du Kéné Dougou. Komiya-Ulé l'un de ses lieutenants, installé à Kadioa pratiquait dans cette région une forme d'administration directe. Il contrôlait les levées et ses fourrageurs s'adonnaient à divers excès en parcourant le pays. Acculés par les réquisitions excessives de leurs récoltes, les Fodonon et les Koufolo se révoltèrent vers la fin des années 1895 (K. M'Brah, 2020 : 193-194). Les habitants de Pumdya matés par les fourrageurs venus

de Pofiré, allèrent se plaindre à Komya-Ulé, mais ces derniers étaient refoulés, d'où le déclenchement de la révolte des Koufolo de Dikodougou et des Fodonon, leurs voisins. Les jeunes allèrent d'abord consulter les différents chefs de village qui donnaient chacun un avis favorable pour la révolte. Au jour convenu, les habitants se jetèrent sur les personnes qui visitaient leurs greniers et massacrèrent tous les fourrageurs¹². Yves Person (1970 : 1746) décrit la résistance des Koufolo à travers ces lignes :

Kunadi-Kélebaga se retire alors à N'golodougou et envoie, en Novembre 1895, ces fourrageurs sur la rive droite de Bandaman pour réquisitionner la récolte des ignames. Les Fodonon et les Kouflo se révoltent sous la conduite de Navomba Soro, chef de Kaplé, et de Karanion Yeo, chef de Guiembé, ils massacrent un nombre important de fourrageurs.

La révolte était le dernier recours pour les Koufolo de Dikodougou afin d'éviter la famine dans leurs villages car les greniers étaient à moitié vides. Un traditionniste¹³ raconte que « la population produisait désormais pour assouvir les besoins de Samori Touré. Les paysans ne pouvaient plus jouir de leurs efforts car presque toutes les récoltes étaient saisies. Quand la population refusait, les greniers étaient incendiés », d'où leur révolte. Celle-ci fut appelée la « guerre des ignames » par le professeur Tiona Ouattara. Selon lui, Kunadi-Kèlèbaga a envoyé ses fourrageurs pour réquisitionner la première récolte des ignames des Fodonon et des Koufolo. Celui-ci ignorait que cela allait créer un foyer de tensions inattendues. Mais lorsqu'arrivent ses collecteurs de ravitaillement, tous les chefs du pays koufolo¹⁴, se révoltèrent et donnèrent l'ordre à leurs hommes de ne pas livrer leurs récoltes, et de s'en prendre aux fourrageurs tant qu'ils le pouvaient (H. Diabaté, 1987 : 115). Samori Touré fut certainement inquiet car cette insurrection imprévue, si elle s'étendait, elle pouvait le priver de son principal grenier. Elle ruinerait alors l'équilibre précaire qu'il s'efforçait d'établir dans le nouvel empire. Une répression énergique s'imposait. Il décida alors de mater la résistance des habitants de Dikodougou et de leurs voisins Fodonon en envoyant une seconde armée placée sous l'ordre de Bilali, l'un de ses lieutenants. Bilali se lança à l'assaut des Koufolo et Fodonon, détruit les villages de Gbonzoroblé et de Natyengboro puis crée un camp à Namasélékaa. C'est là que Komiya-Ulé vint le rejoindre et ensemble ils réussirent à prendre Kaplé (Dikodougou). Le chef Navomba Soro s'enfuit à Diégon tandis que ces guerriers, conduits par son fils Pélékana, se retranchaient à Pleuro. Les Sofas détruisirent Kiémou, Koko, Siolokaha, Kafiné et Diégon. Le

¹² Gona Yéo, notable, entretien réalisé à Karakpo le 10 novembre 2022 de 15h à 17h.

¹³ Fatogoma Soro, cultivateur à Nogotaha, entretien réalisé le 19 octobre 2022 à Nogotaha de 16h à 17h30.

¹⁴ Il s'agit notamment des chefs Navomba Soro de Kapilé, Karanion Yéo de Guiembé, Kpédiélé, Soro de Karakpo, Nidiengolé Yéo de Pindokaha, Kamayirigué de Pundia, Pédatin Soro de Pleuro, Sonona Soro de Namasélikaha, Wakuru Tuo de Nantiengboro, Siélégifué Soro de Tapré, Kafigué Soro de Nagotakaha, Kafigué Yéo de Kalaha, Flanza Sékongo de Féguéré, Nanièna Tuo de Diégon et Kpésa de Karafiné.



chef de Diégon, Kamiéna Tuo prend la fuite. Novomba Soro et ses hommes se réfugient à Nogotaha. Bilali marche alors sur Karafiné, Nadalangbo et Tapré. Mais Pélékana le fils de Navomba résiste. Bilali fait place à la chasse à l'homme et dévaste au passage Séguélé, Pindokaha, Kalaha, Katakpoho, Langbokoho, Lamionkaha. En dépit, de l'échec des révolutionnaires, ils demeuraient très craintifs (Y. Person, 1970 : 1746). Cependant, la résistance des Koufolo et des Fodonon ne fut pas long feu car les Sofas lancèrent un nouvel assaut qui anéantit la révolte des Sénoufo Koufolo et Fodonon qui n'étaient point préparés à faire face à l'armée samorienne. Selon la tradition orale¹⁵, cet épisode qui occasionna le massacre de la population koufolo, ne prit fin que grâce à la médiation de Gbon Coulibaly et à l'acceptation du joug samorien par les Koufolo et les Fodonon. La soumission de Navomba Soro et de son fils Pélékana, qui était l'âme de la révolte, consacrait la soumission définitive des Koufolo à Samory Touré. C'est ainsi que le chef Navomba Soro fut autorisé à reconstruire le village de ses ancêtres, Kaplé.

Parlant des conséquences de la guerre samorienne, Ouattara Tiona (1977 : 267) rapporte ce qui suit :

Dans sa course vers le Gold Coast, l'Almany n'avait pas eu le temps de s'adonner à des activités agricoles semblables à celle de Bissandougou. Le pays sénoufo, agricole, se prêtait parfaitement à une telle politique de survie, à travers les réquisitions de vivres. Malgré l'effort des Sénoufo en ravitaillement, les vivres ne suffisaient pas au bon fonctionnement de l'armée de Samori. Celui-ci fut alors amené à en acheter. Par conséquent, Samori procéda à de nombreuses ventes de captifs sénoufo aux peuples de la côte.

Il faut ajouter à cela que cet épisode samorien a entraîné le dépeuplement de Dikodougou car la population préférait se rendre dans les zones épargnées par les conflits. Ceci occasionna donc la fuite des bras valides avec comme conséquence la compromission certaine des récoltes dans la région. Ce faisant, de 1894 à 1986, la localité de Dikodougou a connu une période de famine due aux réquisitions des vivres et du bétail pour alimenter les garnisons de Samory. Le joug samorien prit fin en 1897 en pays koufolo lorsque Samory et ses Sofas entreprirent de prendre la route de l'Ouest de la Côte d'Ivoire sous la pression de l'armée française.

Conclusion

A l'issue d'une migration, la création d'une nouvelle localité constitue la matérialisation de la volonté des migrants d'abandonner définitivement leur terre d'origine. Ainsi, l'avènement de Kaplé, devenu plus tard Dikodougou, s'inscrit parfaitement dans ce schéma. Par cet acte, les

¹⁵ Kolo Yéo, ménagère, entretien réalisé le 11 octobre 2022 à Pindokaha de 10h30 à 11h45.

Sénoufo Koufolo de Dikodougou ont contribué au peuplement du Nord de la Côte d'Ivoire durant le XVIIIe siècle. De par leur spécialisation dans la culture de l'igname, ils ont été baptisés Koufolo en lieu et place de Takpin par les Malinké dans le cadre des échanges commerciaux. De même, l'influence dioula a transformé le nom de leur localité Kaplé en Dikodougou. Malheureusement pour le peuple sénoufo en général et en particulier pour les Sénoufo Koufolo, à partir de 1894, la présence du conquérant soudanais, Samory Touré engendre des bouleversements dans le pays koufolo, à savoir la réquisition des récoltes, le déplacement des habitants fuyant la répression des Sofas, et la famine.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Profession	Date et lieu de l'entretien	Thème abordé
1	SILUE Kolo	1949 à Pindokaha	Ménagère à Pindokaha	08/11/2022 à Poundia	L'épisode de Samory Touré
2	SILUE Pelissongui	1942 à Pindokaha	Notable	22/10/2022 à Pindokaha	Origine et histoire des Koufolo
3	SORO Tiabi	1940 à Karakpo	Chef des Fodonon à Karakpo	10/10/2022 à Karakpo	La révolte des Koufolo et des Fodonon
4	TUO Djomoyaha	1958 à Séhémé	Chef terrien à Séhémé	11/10/2022 à Séhémé	Origine du nom Koufolo
5	YEO Gona	1948 à Karakpo	Notable	25/10/2022 à Karakpo	Origine et les premiers occupants

Sources d'archives

Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

ANCI : *Colonie de la Côte d'Ivoire, rapports sur la race sénoufo-1992, en exécution de la circulation*, n°86 de mars 1922.

ANCI : 4 EE 23 (5), *Cercle de Kong, correspondance*, départ 1900-1917.

Bibliographie

BORREMANS Raymond, 1987, *Dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*.

Abidjan, NEA, 4 tomes: 1985, tome 1: A – B, 288p, 1986, tome 2: C – D – Eu, 290 p., 1987, tome 3: Eu – F – G – H, 272p, 1988, tome 4: I – J – K – L – M, 272 p.

COULIBALY Sinaly, 1984. « Le régime foncier d'hier à aujourd'hui en pays sénoufo », in *Annales de l'université d'Abidjan*, série G, tome XIII géographie, p. 52-101.



DIABATE Henriette Dagri, (S/D), 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, tome 1 : *Les fondements de la nation ivoirienne*, Abidjan, AMI, 166 p.

KOUADIO N'Goran Julien, 2017, *L'étude d'un groupe social : les interprètes dans la colonie de Côte d'Ivoire de 1897 à 1955*, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, thèse de doctorat unique, 462 p.

M'BRAH Kouakou Désiré, 2014, « Nouvelle approche historique sur le départ des guerriers sénoufo de Kong- Côte d'Ivoire », *SIFOE, Revue électronique d'Histoire*, n°2, Décembre 2014, p.70-78.

MIEGE Jacques, 1948, « Le Dioscorea esculenta Burkill en Côte d'Ivoire », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 28^e année, bulletin n°313-314, Novembre-décembre, p. 509.

OUATTARA Tiona, 1977, *Les Tiembara de Korhogo, des origines à Péléforo Gbon (1962), évolution historique, politique, sociale et économique d'un tar Sénoufo*, thèse pour le doctorat de 3e cycle d'histoire, 439 p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1991, *Tradition orale, initiation et histoire : la société sénoufo et sa conscience du passé*, thèse pour le doctorat d'Etat ès-lettres et sciences humaines (histoire), Université de Paris, Panthéon Sorbonne, 3 volumes, 979 p.

PERSON Yves, 1975, *Samory, une révolution dyula*, IFAN, tome 3, n°39, p. 1272-2377.

SORO Fatoumata, 1987, *L'évolution des structures politiques tiembara à Korhogo*, Abidjan, université de Cocody, mémoire de maîtrise, p.24-25.

YEO Nonhondon, 2023, *L'histoire des Sénoufo Koufolo de Dikodougou : de 1710 à 1896*, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara, 138 p.